



Chrétiens en Morbihan

*Bimensuel du diocèse
de Vannes*

n° 1408

du 16 mai 2014



| | |
|---|----|
| Des nouvelles de l'A.C.E..... | 4 |
| Une nouvelle salle à Damgan..... | 5 |
| Session de Pâques des séminaristes..... | 6 |
| La D.C.C. témoigne de ses missions..... | 8 |
| Interfaith Tour, à Vannes..... | 9 |
| Liturgie : un guide et un stage d'été..... | 10 |
| Parrainage de proximité au Secours Catholique.... | 11 |
| L'Europe en 12 questions..... | 12 |
| Défunts..... | 18 |
| Quelques dates pour l'été..... | 20 |

Pèlerinage des épouses et mères de famille à Sainte-Anne-d'Auray, du vendredi 23 au dimanche 25 mai.

Pastorale Familiale : 02 97 68 15 57

Concert du "Choeur d'Hommes du Pays vannetais" à l'Abbaye Saint-Gildas-de-Rhuys, le vendredi 23 mai, à 21h.

Presbytère de Sarzeau : 02 97 41 81 07

Rencontre des enfants de CM1 et CM2 à Sainte-Anne-d'Auray, le samedi 24 mai, de 10h à 16h30. Le service diocésain des vocations les invite à découvrir la figure du Père Gabriel Deshayes.

Contact : 02 97 58 54 85 ou 06 88 39 45 95

Concert de Pop Louange avec le groupe Sonenn, samedi 24 mai à partir de 20h15, paroisse Saint-Louis de Lorient.

contact : nolwenn.cadot@gmail.com

Lecture figurative de la Bible : figure de la femme. Session animée par Pierre Chamard Bois, membre de la communauté Mission de France, théologien bibliste. Les samedi 24 et dimanche 25 mai aux salles paroissiales de Plouay.

Inscriptions et renseignements : 0297332151 - 0679677815

Concert d'orgue et chœur, avec la participation d'Annick Legris, le vendredi 30 mai, à 21h, à l'Abbaye-Saint-Gildas-de-Rhuys.

Presbytère de Sarzeau : 02 97 41 81 07

Retraite "Quand Dieu prend visage d'homme", du 1^{er} au 8 juin, à l'Abbaye Saint-Gildas-de-Rhuys : "L'incarnation dans la vie de Saint François et dans la mienne", avec la participation du Père Michel Roger, jésuite, Nantes.

Abbaye de Rhuys : 02 97 45 23 10

Retraite à partir des Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola, du 1^{er} au 12 juin, au Centre spirituel de Penboc'h à Arradon. Une manière de prier avec la Parole de Dieu ouvrant au discernement spirituel et aidant à découvrir ce à quoi le Seigneur appelle chacun personnellement.

Centre Spirituel Penboc'h : 02 97 44 00 19



Concert de Soeur Anne-Elisabeth Bordeaux, à l'église de Pluvigner, le **jeudi 22 mai à 20h30 (libre participation aux frais).**

Originaire de Betton (35), S^r Anne-Elisabeth chante les poésies de Sainte Thérèse, qu'elle a mises en musique. Sa formation musicale -classique et varié- et sa voix, lui ont permis d'adapter ces poésies sur des rythmes et des styles qui rappellent, dit-on, les grands noms de la chanson française : Barbara, W. Sheller, Duteil, Trenet... A l'occasion de la sortie récente de son dernier album "Je n'ai rien qu'aujourd'hui", Sœur Anne-Elisabeth interprétera des titres, connus ou nouveaux, magnifiquement orchestrés par Philippe Guével.

<http://www.laharpededavid.com/>



Canonisés ensemble

Le dimanche 27 avril, il y avait foule sur la place Saint-Pierre à Rome pour un événement exceptionnel : le pape François et son prédécesseur émérite, Benoît XVI, ont concélébré la messe de canonisation de Jean XXIII et de Jean-Paul II, leurs prédécesseurs dans le ministère de Pape.



Les « *petits* » et les « *grands* » dans l'Église et le monde étaient ensemble pour la circonstance. La télévision a permis à des millions de personnes de se joindre à eux. Du spectacle à la Foi en l'essentiel, il y a tout un cheminement à faire pour entrer dans la compréhension de ce qui a été célébré. La presse a parlé d'événement historique pour dire qu'il sort de l'ordinaire. Le chrétien pense qu'il n'aurait pas de sens, s'il n'y avait pas, au fondement de sa foi, le seul fait qui soit vraiment historique : la résurrection de Jésus par Dieu son Père, dont il est fait mémoire, en ce temps pascal, partout dans le monde. La Bonne Nouvelle pour tous est d'abord là. Se faire serviteur pour l'annoncer et en vivre au quotidien est la mission de tout baptisé pour avancer sur le chemin de la sainteté à laquelle tous les hommes sont appelés. Sur la place Saint-Pierre, la cérémonie a été belle. On peut voir l'événement comme une « *grâce* » pour le monde, bénédiction de Dieu « *urbi et orbi* ».

Les deux chrétiens canonisés ont été d'authentiques serviteurs tout au long de leur vie. Dans leur service de Pape, ils sont qualifiés de « *serviteurs des serviteurs de Dieu* ». D'où viennent-ils donc ? Pour dire qu'ils sont ordinaires comme les autres, avec leurs joies et leurs souffrances, la réponse de saint Jean dans l'Apocalypse est juste, pour eux comme pour tous les saints du ciel : « *de la grande épreuve* ». Ils sont différents par leur ascendance humaine. « *Je viens de l'humilité* », disait Angelo Roncalli, quatrième enfant d'une fratrie de treize, né de parents agriculteurs en Lombardie. Karol Wojtyła, « *qui aurait aimé devenir prêtre*



carne », est né en Pologne. Son père était militaire ; un frère aîné est mort en 1932, trois ans après sa mère. La mort de son père en 1941 le laissa sans famille.

Ouverts et disponibles à Dieu, ils ont fait leur vie en disant « *Oui* » à l'Église qui les a appelés à devenir prêtres, évêques et papes, dans la fidélité à l'esprit de leur baptême. C'est sur ce chemin de foi et de service qu'ils sont devenus saints, en obéissant à l'Esprit de Dieu. Leur canonisation par l'Église reconnaît leur sainteté, et elle les donne en exemple. Dans son homélie, le pape François a souligné, pour Jean XXIII, son initiative inspirée et courageuse qui a présidé à l'ouverture de Vatican II ; pour Jean-Paul II, son attachement à la défense des valeurs humaines, notamment celles de la famille.

Canonisés ensemble, ils nous disent que le même Esprit Saint est à l'œuvre dans l'Église pour guider les hommes et les papes, en leur proposant intelligence et sagesse pour comprendre, dans « *les signes des temps* », ce qui est bon pour les hommes et les aider à devenir saints.



Les enfants de l'A.C.E. *se retroussent les manches*

Samedi 5 avril, les enfants de l'ACE de Lanester ont participé avec enthousiasme à l'animation "Vers la biodiversité", dans le cadre de la semaine d'une alternative aux pesticides.

Alertés, lors d'un interclub, par Gilles Lanio (président des apiculteurs de Bretagne), sur les dangers des pesticides et sur la diminution des abeilles dans notre environnement, les enfants ont réagi activement lors de la pièce jouée dans le théâtre de plein air. Puis ils ont visité le jardin de Maurice et découvert la fabrication du compost. Pour terminer, ils ont emboîté le pas à un animateur de la Ligue de Protection des Oiseaux pour un jeu de piste à la découverte des oiseaux de nos jardins (merles, mésanges et autres troglodytes).

Dimanche 6 avril : de nouveau sur le pont !

Mariana, déléguée ACE au conseil municipal des enfants, avait rappelé l'importance du "Nettoyage de Printemps" auquel le club participe tous les ans. Après l'étang de la Goden, l'année dernière, cette année les jeunes se sont attaqués aux rives du Blavet. *"Nous étions les premiers sur les lieux pour nous équiper : pinces, gants, sacs poubelles, brouettes et c'est parti ! Malgré le temps bien gris, l'enthousiasme était là. Trois heures durant, les yeux étaient rivés sur le sol... De temps en temps, des parents invitaient les enfants à relever la tête pour admirer ces lieux magnifiques aux portes de Lanester, inconnus pour certains. Cette année, nous n'avons pas trouvé de moteur, ni de canapé, mais des sacs de tout petits papiers, polystyrène, bouteilles verre ou plastique, quelques seringues venues avec la marée après la dernière tempête, et des bâtons de sucettes à foison... Les brouettes étaient bien lourdes et les enfants, fiers de leur action, se sont engagés à revenir l'an prochain."*





Bénédition de la salle paroissiale à Damgan



le dimanche 27 avril, fête de la Divine Miséricorde, et jour de canonisation à Rome, le Père Gildas Kerhuel, vicaire épiscopal, a béni la salle Jean-Paul II à Damgan, invité par le Père Jean-Eudes Fresneau, curé doyen de Muzillac et curé de la paroisse de Damgan-Pénerf et le Groupe d'animation paroissial.

Cette salle est aménagée en lieu et place du presbytère qui n'accueille plus de prêtre depuis 2012. Le lieu devient ainsi lieu de vie de la communauté : *"Cette importance des laïcs, que Jean-Paul II a également soulignée, nécessite des outils adaptés à leur mission. Une salle paroissiale à la place d'un presbytère est un signe. Le presbytère était le lieu de résidence du curé. La salle paroissiale est la maison des paroissiens, le lieu de tous ceux qui, baptisés, ont reçu la mission de construire la paix, la fraternité, la solidarité au milieu et avec les autres"* a d'ailleurs souligné le Père Fresneau.

L'Action Catholique Ouvrière



Osons l'Espérance

L'Action Catholique Ouvrière se rassemble lors du week-end de Pentecôte, du 7 au 9 juin, à Angers, sa 21^{ème} rencontre nationale avec pour slogan : "Engagés pour la justice et la dignité, Osons l'Espérance".

Une délégation de huit personnes représentera le Morbihan et aura à réfléchir autour de la priorité que veut se donner l'ACO pour les quatre années à venir : *"Les personnes en situation de fragilité, de précarité sont au coeur du projet missionnaire de l'ACO"*. Cette délégation se retrouvera parmi 800 délégués et, tout en ayant aussi des moments conviviaux, vivra la célébration eucharistique de la Pentecôte, présidée par Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers.



Session diocésaine des séminaristes Pâques 2014

Réunis en session diocésaine à l'occasion des fêtes pascales, les séminaristes morbihannais ont suivi l'enseignement de Sœur Anne Chapell, supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de Saint-Jacut-les-Pins*. Médecin en soins palliatifs, formatrice à l'Institut médical Jeanne Garnier à Paris, cette dernière a choisi d'aborder avec eux, le thème suivant : *"Dans une Église qui rayonne, vivre à l'école de l'Amour du Cœur de Jésus"*.

« Le soin des malades est un lieu privilégié de la simplicité, de l'humilité et de la tendresse de Dieu, qu'il souhaite révéler à chacun », assure ce médecin en soins palliatifs qui a abandonné son service de 80 lits il y a quelques mois pour prendre la charge de sa congrégation. Pourquoi et comment parler de cette expérience de soignante à de futurs prêtres ? La réponse va de soi pour Sœur Anne : « Les prêtres sont pasteurs d'un peuple qui leur est confié ; à ce titre, ils doivent développer des aptitudes proches de celles des soignants ». Dans le monde de la santé on parle de « l'éthique du Care » (en anglais care signifie prendre soin) ; Sœur Anne Chapell invite à contempler ce Dieu qui prend soin de l'homme, ce Dieu de miséricorde.

En ce Jeudi Saint, l'après-midi, avec les séminaristes, commence par un temps de réflexion sur la vulnérabilité. Un enseignement très concret invitant à nourrir son intériorité et sa relation profonde à Dieu. Sœur Anne Chapell a ainsi

introduit cette donnée de la vulnérabilité : « elle peut être physique, psychique, sociale ou spirituelle, elle peut être durable ou passagère. La première blessure vécue au cours de la vie est celle du petit enfant qui, rapidement, découvre qu'il n'est pas tout puissant ; c'est ce qu'on appelle la blessure narcissique et qui pousse chacun à se tourner vers les autres. Cette toute puissance « avortée » nous fait accepter le principe de réalité : nous sommes sans armure ; c'est particulièrement le cas face à l'indifférence ou encore à l'altérité ». « Mais, la vulnérabilité est une dimension de l'être humain qui peut être vécue d'une façon très particulière par les personnes qualifiées « d'aidantes », comme les soignants ou les pasteurs » a-t-elle ajouté. Ils sont confrontés à des détresses qui provoquent parfois chez eux des sentiments de culpabilité ou d'impuissance débouchant parfois sur le syndrome d'épuisement professionnel. Ce que l'on appelle



Sœur Anne Chapell a ponctué ses interventions de séances de "Brainstorming" pour favoriser les échanges. Ici, le thème de la vulnérabilité est décliné en plusieurs questions : dans quelle mesure envisagez-vous la vulnérabilité comme une force ? Qu'évoque pour vous le terme de consolation ? Quelles sont les conditions favorisant l'épuisement spirituel et pastoral ?

rapidement « burn out » n'est pas toujours lié à une surcharge quantitative de travail, mais à un engagement trop intense dans la mission, menant à nier ses propres besoins. Pour certains services, avoir des lieux réguliers de parole - Sœur Anne Chapell témoigne alors de la pratique du service de soins palliatifs dans lequel elle exerçait il y a encore quelques mois - permet de tenir à distance l'insupportable, de ne pas se laisser submerger par une situation de mal être. Elle propose alors aux séminaristes d'échanger sur les moyens qu'ils envisagent nécessaires pour leur équilibre personnel. Direction spirituelle, sport, hygiène de vie, vie communautaire, groupe spirituel de prêtres. Sœur Anne ajoute à cette liste, les amitiés sincères nouées depuis longtemps et qui accompagnent dans la durée.

Partant de cette vulnérabilité humaine qu'il faut apprivoiser, Sœur Anne Chapell invite à contempler celle du Christ au corps transpercé. Ce corps transpercé laisse distinguer un cœur qui aime. En s'appuyant sur les écrits d'Hans Urs von Balthasar, Sœur Anne parle alors

de ce moment charnière où le Christ en croix pousse un cri. Le jésuite, théologien suisse de renom, estime qu'il s'agit d'un « événement extrême pour la Trinité. Ce cri est la Parole désarticulée de celui qui est le Verbe. La croix est le lieu où le Christ se fait silence, appelé à entrer dans le dessein d'abandon total ».

Pour Anne Chapell, les aidants peuvent entrer dans une spiritualité pascale pour accompagner ceux qui leur sont confiés. Elle invite à contempler pour cela trois témoins de la Passion : Simon de Cyrène, réquisitionné le Vendredi Saint pour porter la croix avec Jésus. « Il consent à porter la douleur du réel, avec l'autre, : il est désigné pour le faire et accomplit pleinement cette mission demandée ». Elle cite encore Joseph d'Arimathie, qui, le Samedi Saint, a pris le corps de Jésus pour le mettre au tombeau. « Il prend le poids du réel et continue à avancer ». Le dimanche de Pâques, c'est Marie de Magdala qui vit la belle surprise de trouver le tombeau vide et en est bouleversée. L'enseignement se poursuit, et les séminaristes prennent part aux célébrations du Triduum Pascal, mystère suprême qui invite à l'Amour du Cœur de Jésus.

Isabelle Nagard

Durant cette Semaine Sainte, les séminaristes, accueillis à la Maison du diocèse, ont vécu la messe chrismale à la cathédrale ; l'office de la Cène à l'église Saint-Louis de Lorient, le chemin de Croix dans les rues de Vannes, puis la Vigile Pascale et la messe du jour de Pâques à la cathédrale.



*** La congrégation des sœurs du Sacré-Cœur de Jésus a été fondée par Angèlique Le Sourd en 1816 à Saint-Jacut-les-Pins ; sa spiritualité est de « manifester et partager la tendresse et la miséricorde de Jésus ».** Aujourd'hui, à travers l'éducation, le soin aux malades ou l'engagement dans l'Église, les sœurs continuent à remplir cette mission avec passion.

Vivre de la spiritualité du Cœur de Jésus est une invitation à :

se laisser propulser dans une dynamique de vie, assumer sa vulnérabilité comme une chance, habiter la proximité comme une juste distance à l'autre.

La Délégation Catholique pour la Coopération

invite à la mission



Dans une vingtaine de diocèses en France et en Belgique, la Délégation Catholique pour la Coopération, ONG catholique de développement, a organisé un "Printemps de la DCC" le samedi 22 mars. A Vannes, les volontaires morbihannais ont souhaité faire connaître cette forme d'engagement solidaire originale : le volontariat de solidarité internationale.

Futurs et anciens volontaires, membres du CCFD, élus attachés à la solidarité internationale, jeunes et moins jeunes se sentant appelés à s'engager pour l'Église, nous étions une trentaine à la maison du diocèse à nous interroger autour de la question : « *Partir en volontariat : une aventure faite pour moi ?* ».

Gwendal Daniel, chargé de mission de la DCC, pour le Liban, a commencé par nous rappeler le processus de recrutement de la DCC tant des volontaires, que des projets de développement, pour que cette aventure soit une réussite. Renaud Larnicol, chargé de mission au Burkina Faso, a complété ces propos en témoignant du cas d'un volontaire kiné envoyé dans un institut accueillant des enfants handicapés. Le volontaire permet aux enfants de recevoir les soins nécessaires et aux sœurs de prendre le temps d'envoyer en formation un burkinabais qui prendra ensuite le relais. Le volontaire ne prend pas la place du personnel local, il permet à ce projet de développement de prendre une direction pérenne dans la sérénité.

Dans un second temps, des volontaires ont témoigné de leur expérience. Claire et Pierre Millet, volontaires en Guinée Conakry à Koundara comme conseillère pédagogique et directeur d'école, ont insisté sur la joie qu'ils avaient ressenti dans leur mission. Même si les conditions matérielles pouvaient être difficiles, même si leur famille leur manquait, ils se sont pleinement réalisés pendant

ces deux années au service de ce projet d'éducation. Béatrice Philippard, partie en famille, a été infirmière à Batu Arang, en Malaisie, dans un centre de santé accueillant des patients vivant avec le VIH Sida. Elle a encouragé les futurs volontaires à faire confiance à la DCC qui sait choisir la mission idéale pour chacun.

Ces échanges ont été riches en émotion, permettant au public de réaliser que chacun peut se sentir appelé et oser dire « oui » à cette aventure, accompagnée par la DCC. Les témoins de cette journée ont assuré que cela n'a pas été une parenthèse dans leur vie mais bien un appel à vivre ensuite une vie professionnelle, personnelle et familiale, chargée de sens.

La matinée s'est conclue par un apéritif à la fois libanais et burkinabais autour d'une expo-photos sur le thème « *nos mondes à partager* », slogan de la DCC.

À partir de 15 heures, toute l'équipe a affronté le vent pour aller à la rencontre des Vannetais et présenter la DCC sur l'esplanade de la Halle des Lices, avant de participer à la messe à la cathédrale pour rendre grâce de cette première journée nationale et confier au Seigneur deux Morbihannais envoyés sur le terrain : Audrey Furaut, lanestérienne, aux Philippines et Jacques Lepage, vannetais, en Guinée Conakry.

Plus de renseignements sur : ladcc.org

La jeunesse en dialogue *Interfaith Tour*



L'association holyfest et la pastorale des jeunes du Morbihan a organisé, le 11 mai dernier, une conférence-témoignage sur le thème du dialogue inter-religieux dans le monde. Cinq jeunes de 20 à 28 ans venant d'accomplir un tour du monde des initiatives inter-religieuses ont partagé leur expérience, pour inviter d'autres jeunes à se lancer dans l'aventure du dialogue et de la rencontre.

Ils ont fait l'objet d'un bel article dans le magazine Panorama du mois de mai, ces cinq aventuriers, d'une vingtaine d'années, chrétien, juif, musulman, athée et agnostique, diplômés en histoire et en sciences politiques ; ils viennent de parcourir (de juillet 2013 à avril 2014) cinquante pays pour expérimenter la diversité culturelle et religieuse, et les interdépendances qui caractérisent les relations internationales contemporaines. *" Nous sommes partis à la rencontre des initiatives inter-religieuses pour découvrir de nouveaux modèles de «vivre-ensemble» et de cohésion sociale, pour nourrir l'inspiration des acteurs français"* expliquent-ils dans leur communiqué de presse.

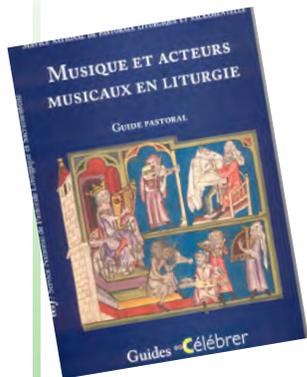


Cette belle initiative est née au cœur du mouvement "Coexister", mouvement inter-religieux de jeunes, créé à Paris en 2009 et qui a rencontré le soutien d'ainés préoccupés de la même façon par

ce dialogue entre les peuples et les religions. Ainsi, Christian de Boisredon, fondateur de "Sparknews" a initié la bourse Interfaith Tour. Comme une évidence sans doute car ces deux projets répondent à un même esprit. Sparknews consiste à valoriser le travail des journalistes et des médias qui relaient des solutions face à une actualité souvent anxiogène.

L'aventure ne s'arrête pas là. Après le tour du monde, Samuel, Ilan, Ismaël, Victor et Josselin entament à présent un tour de France de "restitution", pour ne pas s'en tenir qu'à de belles histoires et de belles photos : *" Nous allons, à présent, recenser et rencontrer les initiatives inter-religieuses qui existent aussi en France ; mettre en lumière et valoriser le travail des 11 groupes Coexister (en ville, en banlieue et en campus) ; et rendre compte publiquement et dans toute la France de notre expérience comme globe-trotter à la découverte des enjeux inter-religieux contemporains."* Après Vannes, leur périple passe par Rennes, Caen, Rouen, Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Bordeaux...

**Pour les suivre, mieux vaut cliquer :
www.interfaithtour.com**



Liturgie

Nouvelle publication

Ces dernières années ont été publiés plusieurs textes de référence pour les musiciens d'Église. Il est apparu bon de les rassembler dans un même volume de la collection « Guides Célébrer ». Un précieux outil au service de l'animation liturgique.

On y trouve les chartes et le référentiel de compétences élaborés par le SNPLS avec les associations partenaires : l'ANCOLI, l'ANFOL et l'Association des Pueri Cantores. Ces chartes ont reçu l'approbation de la Commission épiscopale de liturgie.

Pour favoriser une mise en perspective et une bonne intelligence de ces chartes, une première partie de l'ouvrage présente trois textes fondamentaux du magistère ecclésial sur la musique liturgique, tous trois liés à l'événement du concile Vatican II et à la réforme de la liturgie qu'il a initiée.

On trouvera dans la troisième partie quelques orientations pastorales sur des questions plus particulières (fonction du chantre, place des instruments autres que l'orgue, les concerts) ; elles ont été élaborées avec les provinciaux de musique liturgique.

Ce guide pourra servir à la formation de musiciens qui, dans la diversité de leurs compétences, contribuent à la beauté de la liturgie et à la participation active des fidèles par le chant et la musique.

"Guides Célébrer" n°20
Éditions du Cerf
184 pages, 17 €

Stage d'été



Session "Prier ensemble avec la liturgie des heures" initiation, approfondissement, mise en oeuvre, à l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire (en Bourgogne), du lundi 7 au dimanche 13 juillet avec les moines de l'Abbaye et la collaboration du Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle.

Ce stage de formation s'adresse à ceux qui cherchent à vivre et à mettre en place des temps de prière communautaire au sein d'une communauté locale, d'un relais paroissial... A ceux qui souhaitent que la prière continue à habiter l'église de leur village, de leur quartier... A ceux qui désirent apprendre à prier les psaumes avec le Christ et l'Église. Objectifs de ce stage : découvrir « de l'intérieur » la Liturgie des Heures, trouver ou retrouver goût à la prière commune, réfléchir ensemble pour une pastorale de la prière.

Frais pédagogiques : 150 €, dont 35 € d'arrhes. Participation aux frais de séjour : 35 à 40 € par jour souhaités. Chèques à libeller séparément, les deux à l'ordre de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire.

Inscriptions avant le 1^{er} juin, auprès du SNPLS - Stage Liturgie des Heures
Tél : 01 72 36 69 35 E-mail : sylvie.andre@cef.fr
Sites Internet : www.liturgie catholique.fr ou www.apqv.fr



Secours Catholique *Parrainage de proximité*

Le Secours Catholique du Morbihan souhaite développer le parrainage de proximité. Une initiative qui existe déjà dans d'autres départements (le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique par exemple), et répond à un constat de société : les liens familiaux se distendent (éloignement, séparations, difficultés économiques...); certains parents souhaitent alors trouver des relais amicaux pour accompagner leur enfant.

Au coeur de la démarche du Secours Catholique, il y a l'épanouissement de l'enfant. "Ce parrainage est ouvert à tous et gratuit" précise Audrey Lemarchand, animatrice au Secours Catholique, en introduction à une réunion d'information, ce samedi-là, à Locminé. Des rencontres sont organisées tous les trois mois entre les parents et les parrains ou marraines. A l'origine du parrainage, il y a une demande de parent d'un côté, et une envie de donner du temps et de l'affection, très souvent de la part de jeunes retraités, de l'autre.

Des témoins partagent ainsi leur expérience : "Je suis originaire du Maroc, explique une maman. Ma mère vit toujours là-bas, et j'éleve seule ma fille, nous avons une relation assez fusionnelle, et j'ai ressenti le besoin d'ouvrir notre vie à d'autres personnes. Jacqueline est la marraine de ma fille depuis deux ans, c'est une personne de confiance, qui ne peut pas me remplacer, mais avec qui je m'entends très bien, on a plein de points communs". Lisa, sa fille a 10 ans, elle décrit ainsi sa rela-

tion avec Jacqueline : " Elle n'habite pas très loin de chez nous, elle m'appelle souvent pour prendre des nouvelles et, chaque semaine, un midi, je vais déjeuner chez elle avec Jo, son mari. Ils sont grand-parents, mais leur petits-enfants n'habitent pas très près. Ensemble on fait de la cuisine, du jardinage, je lui raconte ce que je fais à l'école..." Sa maman complète : "C'est une relation familiale qui s'est installée entre nous. Il n'y a pas d'obligations et d'ailleurs je n'aurai pas voulu que Lisa soit un simple rendez-vous sur leur agenda. Je crois que Jacqueline et Jo recherchent vraiment l'intérêt de ma fille, et ça me touche, c'est le plus important pour moi". Une vingtaine de personnes assistait à cette présentation du parrainage à Locminé, d'autres réunions poursuivront l'information en Morbihan, avant de voir commencer, prochainement, les premiers parrainages.

Pour plus de renseignements, contactez Audrey Lemarchand ou Johanna Eon au 02 97 54 71 71.



L'Europe en 12 questions

Du 22 au 25 mai 2014, les citoyens européens seront appelés à élire les 751 euro-députés (74 pour la France) qui les représenteront au Parlement européen. Ce vote est décisif puisqu'il influera directement sur les orientations européennes des 5 prochaines années et déterminera pour la première fois le choix du futur Président de la Commission. Pourtant, cette fois encore, l'abstention à cette élection s'annonce massive. En outre, mésestimant l'importance du scrutin, beaucoup voteront en fonction de critères autres qu'eurodéputés. Resituer le projet européen dans son épaisseur historique pour mieux comprendre les enjeux pour l'avenir, souligner l'intérêt porté par l'Église à ce projet depuis les origines, tel est l'objectif de ces « 12 questions sur l'Europe » destinées à tous ceux, notamment les jeunes, qui souhaitent un éclairage. Texte de Monique Baujard, Marie-Laure Dénès, du Service national Famille et Société.

1. Pourquoi l'Europe fait-elle rêver à Kiev et pas à Paris ?

Peut-être faut-il sortir de l'Union européenne pour voir comment elle est perçue dans le monde : un espace de paix, de liberté et de prospérité, garanties par un État de droit. Bien sûr, nous qui sommes à l'intérieur, nous savons que tout n'y est pas parfait, qu'il y a toujours des inégalités, de la pauvreté, de l'exclusion. Mais nous ne mesurons plus la chance que nous avons de vivre en paix, de bénéficier de la liberté d'expression, d'opinion, de réunion, de circulation. La liberté de religion, y compris la liberté de changer de religion ou de critiquer une religion nous paraît évidente. Un accès gratuit à l'éducation et aux soins de santé, une démocratie qui permet l'expression des pluralités, une justice qui garantit un procès équitable,

des administrations qui fonctionnent, des aides aux plus démunis : tout cela semble évident pour nous. Certes, tout peut être amélioré, mais cela existe alors que cela fait cruellement défaut dans beaucoup d'endroits du monde.

Un exemple concret : un jeune Européen qui veut voyager peut se rendre dans n'importe quel pays au monde ; un jeune non-Européen n'obtient pas ou très difficilement un visa de tourisme pour l'Europe. Les jeunes du monde entier envient les Européens, ne serait-ce que pour pouvoir circuler librement.

2. Quel était le rêve des pères fondateurs de l'Europe et qui étaient-ils ?

Plus jamais la guerre ! Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le rêve des pères fondateurs de l'Europe était de rendre la guerre impossible. Ce rêve est porté par les Français Robert Schuman et Jean Monnet, l'Allemand Konrad Adenauer, le Belge Paul-Henri Spaak, l'Italien Alcide de Gasperi, le Néerlandais Johan Beyen.

Le projet est lancé par la Déclaration Schuman du 9 mai 1950. Elle propose la mise en commun du charbon et de l'acier, les deux matières premières qui permettaient la fabrication de l'armement. Cette mise en commun était une mesure limitée mais jugée décisive pour changer « *le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.* » « *La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible.* »

C'est un tournant historique. Nous commémorons cette année le centenaire du début de la Première Guerre mondiale. La guerre paraissait alors un mal inévitable. Nous commémorons aussi le 70^{ème} anniversaire du Débarquement. Depuis près de 70 ans, nous bénéficions de la paix en France. Elle nous paraît acquise. Mais la Déclaration Schuman commence par nous rappeler que « *la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.* ». Cela reste vrai aujourd'hui !

3. Le rêve européen a-t-il été abandonné au profit d'une Europe purement économique ?

L'économie a toujours fait partie du projet européen. Cependant l'objectif du projet européen était bien politique ; l'économie n'était pas le but mais le chemin et l'instrument du projet politique de réconciliation et de paix. En ce sens, le pari a été gagné.

Il s'agissait aussi, dans une Europe en ruines, de permettre d'augmenter le niveau de vie le plus vite possible et de partager un certain niveau de prospérité. Il s'agissait encore, comme le précisa Robert Schuman, dans sa déclaration du 9 mai 1950, de partager ce développement et cette prospérité au-delà des seules frontières de l'Europe, notamment au bénéfice de l'Afrique.

Mais avec le refus de la France de signer le traité instaurant la communauté européenne de défense (CED) en 1954, l'économie prend quasi exclusivement les commandes du processus qui va conduire au Marché commun et finalement à l'euro. Il faudra attendre le Traité de Maastricht en 1992 pour que la dimension politique regagne du terrain.

Aujourd'hui les compétences de l'Union, exclusives ou partagées, ont été élargies : justice, sécurité, environnement, transports, santé publique, aide au développement, éducation et formation, recherche, politique extérieure et de sécurité commune... Certes, pour beaucoup, elles demandent à être approfondies. Mais elles existent. Trop souvent sans doute, nous ne le savons pas. Mais prenons la peine de voir combien l'Europe est présente dans la réalisation de nos équipements régionaux à travers les fonds structurels, combien le Parlement s'est battu pour pérenniser le plan « grande pauvreté ». Qui en parle ?

De même, la citoyenneté européenne a pris des couleurs même si elle demande également à être développée : protection consulaire réciproque, droit de vote dans le pays de résidence pour tout ressortissant de l'Union aux élections locales et européennes, droit d'initiative qui, soit dit en passant, n'existe pas en France...

L'avenir de l'Europe passe par le renforcement de sa dimension politique. Mais le voulons-nous vraiment ?

4. Quelles sont les valeurs européennes aujourd'hui ?

Depuis le Traité de Rome, les traités évoquent des valeurs qui se sont affinées au fil du temps.

Aujourd'hui, l'article 2 du Traité sur l'Union européenne définit les valeurs qui fondent l'Europe :

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Quelques lignes plus loin (art. 3) on peut aussi lire que l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples. Son action et ses objectifs sont également précisés : offrir à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice ; combattre l'exclusion sociale et les discriminations, et promouvoir la justice et la protection sociales, la solidarité entre les générations et entre les États membres ; respecter la diversité culturelle et linguistique.

Mais son action ne se limite pas à l'intérieur de ses frontières puisqu'elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, à l'élimination de la pauvreté.

Un point particulier à souligner : l'arsenal juridique visant à protéger les droits de l'homme a été considérablement développé grâce à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009.

Ainsi, la Charte des droits fondamentaux adoptée en l'an 2000 a aujourd'hui la même valeur juridique que les traités et revêt donc un caractère obligatoire pour les États membres (art. 6 du TUE). De même, l'Union européenne en tant que telle adhèrera à la Convention

européenne de sauvegarde de droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950 (art. 6 TUE), le processus est en cours.

5. Quels exemples concrets permettent de dire que ces valeurs guident l'action de l'UE ?

Les exemples sont nombreux. Sans être exhaustifs, voici quelques domaines politiques qui illustrent la mise en oeuvre de ces valeurs :

- L'importance de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui est au coeur de la stratégie Europe 2020 ;
- La solidarité entre générations qui se traduit dans l'importance accordée à la formation et à l'insertion des jeunes ;
- L'existence des fonds structurels européens et du fonds de cohésion qui traduit concrètement la solidarité entre États membres et qui représentent plus de 35% du budget communautaire. Ils ont pour but de réduire les inégalités de développement entre régions européennes, dans le domaine des équipements et des investissements créateurs d'emploi (Fonds européen de développement régional, FEDER) ou en favorisant l'insertion professionnelle des populations les plus en difficultés (Fonds social européen, FSE) ; regardez bien, il y a forcément un projet près de chez vous financé en partenariat avec l'Union européenne !

- La politique de développement qui fait de l'Union européenne et des États membres le plus gros contributeur mondial en matière d'aide au développement avec plus de 50% des fonds mondiaux.

Nous ne saurions bien sûr nous satisfaire de ce qui est déjà en place. De nombreux chrétiens sont ainsi engagés pour faire évoluer les politiques de migrations et d'asile, les accords avec les pays d'Afrique-Caraïbes-pacifiques...

A nous d'exercer notre citoyenneté en étant vigilants et en utilisant les moyens d'action et de proposition qui sont les nôtres.

6. Comment l'Europe change-t-elle mon quotidien en tant que jeune ?

La première chose qui a changé avec l'Union européenne c'est que nous n'avons pas connu de guerre depuis près

de 70 ans. Un record ! Cela semble une évidence mais c'est un fruit direct du projet européen qui affecte très concrètement notre quotidien.

Au-delà, comme pour tout citoyen, l'Europe agit directement sur notre quotidien en raison des compétences qui lui sont attribuées par les traités. Qu'elle intervienne seule ou en partenariat avec les États membres, cela touche des domaines très concrets comme par exemple la protection des consommateurs, l'environnement, l'emploi, l'éducation et la formation, la santé publique...

Mais, trop souvent, elle est vue comme un pouvoir extérieur sur qui l'on rejette la responsabilité des mesures difficiles. Pourtant, bien des avancées ont été obtenues grâce à l'Europe, notamment pour les jeunes. On peut citer différents programmes comme Erasmus, programme de mobilité des étudiants qui permet de valider un ou deux semestres dans une université européenne et d'effectuer un stage à l'étranger ; Leonardo da Vinci destiné notamment à la mobilité des jeunes en formation professionnelle ; le service volontaire européen, les programmes de jeunesse en action...

Pouvoir étudier, voyager, travailler dans un autre pays de l'Union est devenu une réalité pour nombre de jeunes qui le doivent à l'Europe.

7. En quoi mon vote pour le Parlement européen peut-il avoir un poids dans l'action de l'UE ?

Le fonctionnement de l'Union européenne est fondé sur ce qu'il est convenu d'appeler le triangle institutionnel formé de la Commission, du Conseil et du Parlement. Le Conseil, qui représente les États membres, impulse les grandes orientations et vote la législation européenne. La Commission, composée de commissaires ne pouvant avoir de fonctions politiques dans leur pays d'origine, veille à l'intérêt général de l'Union et a le monopole de l'initiative législative. Elle garantit l'application des Traités. Quant au Parlement, élu au suffrage universel direct depuis 1979, il représente les citoyens des États membres.

Son rôle s'est progressivement renforcé à travers les différents traités et notamment par les nouvelles dispositions de Traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009.

Aujourd'hui il vote le budget de l'Union et la quasi-totalité de la législation européenne conjointement avec le Conseil (à l'exception de la politique fiscale, de l'adhésion d'un nouvel Etat membre ou de la conclusion d'accords internationaux).

Par ailleurs, pour la première fois cette année, il aura un rôle déterminant dans la désignation du Président de la Commission. En effet, le candidat présenté devra être issu de la majorité élue et il ne sera nommé qu'après avoir obtenu le vote favorable de la majorité des députés européens. De même, le Parlement doit approuver la composition du collège des commissaires.

Il a également, tout au long du mandat, un pouvoir de contrôle sur la Commission à l'encontre de laquelle il peut adopter une motion de censure entraînant ipso facto la démission de cette dernière.

Enfin, le Parlement a la possibilité de constituer des commissions d'enquête et dispose d'un droit de recours en annulation concernant les actes qu'il considérerait comme non conformes aux traités. Il peut alors saisir la Cour de justice de l'Union européenne.

Voter aux élections européennes du 25 mai, c'est donc participer activement aux choix qui seront faits dans les 5 ans à venir. Chaque voix compte.

8. Pourquoi l'Église a-t-elle choisi des saints patrons pour l'Europe ? Qui sont-ils et qu'ont-ils fait pour l'Europe ?

Les Saints sont ceux qui ont, pendant leur vie terrestre, noué une telle amitié avec Dieu qu'ils ont réussi à donner à voir quelque chose de l'amour de Dieu autour d'eux. En ce sens, ils sont un exemple et une source d'inspiration pour beaucoup d'autres personnes. Il est dans la grande tradition de l'Église catholique de mettre certaines activités ou territoires sous la protection particulière d'un(e) Saint(e). Cela permet aux chrétiens de s'appuyer sur son exemple

concret et sa prière d'intercession dans leurs efforts pour construire un monde plus juste et plus digne. C'est en ce sens que l'Église a choisi des saints patrons européens, dont la sainteté s'est exprimée dans des circonstances historiques et dans un contexte géographique qui les rendent particulièrement significatifs pour le continent européen.

Les co-patrons de l'Europe sont aujourd'hui au nombre de six : Saint Benoît, proclamé patron de l'Europe par Paul VI en 1964, saint Cyrille et Méthode proclamés co-patrons en 1980 par Jean-Paul II et trois saintes proclamées co-patronnes de l'Europe en 1999 par Jean-Paul II : sainte Brigitte de Suède, sainte Catherine de Sienne et sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix (Edith Stein).

Paul VI présentera ainsi les raisons du choix de Benoît : « Messager de paix, fondateur de la vie monastique en Occident... Lui et ses fils avec la Croix, le livre et la charrue, apporteront le progrès chrétien aux populations s'étendant de la Méditerranée à la Scandinavie, de l'Irlande aux plaines de Pologne".

Soucieux de l'unification de ce qu'il appelait les deux poumons de l'Europe, Jean-Paul II proposa comme co-patrons de l'Europe, Cyrille et Méthode, pionniers de l'évangélisation de l'Orient. Inventeurs de l'alphabet cyrillique, ils traduiront la Bible en slavon et seront les acteurs de l'inculturation de l'Évangile au monde slave.

Jean-Paul II a aussi voulu que soit reconnue la contribution des femmes à l'Europe. Avec sainte Brigitte de Suède (1303-1373), cette femme du Nord qui fut mère de famille avant de fonder l'Ordre du Très Saint Sauveur, c'est l'importance du lien oecuménique qui est soulignée.

En sainte Catherine de Sienne (1347-1380), tertiaire dominicaine, c'est son engagement inlassable dans la résolution de multiples conflits qui déchiraient tant la société que l'Église de son temps qui est mis en valeur. Servir la communion fut l'idéal qui inspira sa vie.

Enfin, avec sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix (1891-1942), carmélite

d'origine juive qui mourut à Auschwitz, c'est « *d'une part, la protestation élevée contre toutes les violations des droits fondamentaux de la personne ; d'autre part, le gage de la rencontre renouvelée entre juifs et chrétiens* » qui sont ainsi mis en lumière. « *Déclarer Edith Stein co-patronne de l'Europe signifie déployer sur l'horizon du vieux continent un étendard de respect, de tolérance, d'accueil, qui invite hommes et femmes à se comprendre et à s'accepter au-delà des diversités de race, de culture et de religion, afin de former une société vraiment fraternelle* ». (Jean-Paul II).

9. Pourquoi et comment l'Église soutient-elle la construction européenne ?

Dès l'origine, l'Église porte un intérêt particulier au projet européen qui est un projet de paix et de réconciliation. Sur un continent qui a connu dans son histoire tant de conflits, qui sort exsangue de la deuxième guerre mondiale et marqué par une profonde crise morale, l'objectif est de dépasser les nationalismes antagonistes, pour assurer à la fois la paix, la croissance économique et la prospérité partagée (voir déclaration Schuman du 9 mai 1950).

En 1950, Le Pape Pie XII accueille la déclaration Schuman avec enthousiasme et en 1957, il célèbre la signature des traités de Rome comme « *l'événement le plus important et le plus significatif de l'histoire moderne de la ville éternelle* ».

Les valeurs sur lesquelles est fondée l'Union européenne et qui sont désormais définies dans le Traité de l'Union européenne (cf. question n°4) sont également partagées par l'Église.

C'est la raison pour laquelle, les conférences épiscopales des États membres ont créé dès 1980 la COMECE (commission des évêchés de la communauté européenne) chargée de suivre et d'accompagner les politiques européennes à la lumière de la doctrine sociale de l'Église.

Dotée d'un secrétariat permanent, la COMECE est composée d'un représentant de chaque conférence épiscopale des pays membres de l'Union.

Très tôt, des contacts se sont

noués avec les élus, les fonctionnaires, les commissaires, de façon informelle. Mais après la chute du Mur de Berlin, Jacques Delors, alors Président de la Commission, appelle les Églises, entre autres instances porteuses de sens, à prendre part aux débats européens. Aujourd'hui, cette participation est officiellement reconnue et inscrite dans le Traité sur l'Union européenne qui instaure « *un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Églises* » (art. 17 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE).

10. La devise de l'Europe est « L'unité dans la diversité ». Est-ce que ce n'est pas une utopie ?

Cette devise caractérise la manière dont les Européens se sont rassemblés, en créant l'Union européenne, pour oeuvrer en faveur de la paix et de la prospérité, s'enrichissant ainsi des diverses cultures, traditions et langues du continent. Cela fait partie en quelque sorte de son ADN. L'unité n'est pas l'uniformité. Il ne s'agit pas de renoncer à nos spécificités. Nos différences, nos particularismes sont légitimes. Il s'agit simplement de ne plus en faire des éléments séparateurs mais des richesses à partager et de faire le pari que ce qui nous rassemble est plus fort, plus essentiel que ce qui nous sépare.

Jean-Paul II, dans la suite du synode pour l'Europe, l'exprime à sa façon en écrivant dans son exhortation apostolique « *L'Église en Europe* » : « *les différences nationales doivent être maintenues et cultivées comme le fondement de la solidarité européenne; et, d'autre part, que l'identité nationale elle-même ne se réalise que dans l'ouverture aux autres peuples et à travers la solidarité envers eux* ».

Dans les faits, cette devise est loin d'être une utopie. Ce que l'on appelle le triangle institutionnel (Parlement, Conseil, Commission) vise à traduire cette devise dans le fonctionnement même de l'Union. C'est la Commission qui veille à l'unité de l'Union. A cet effet, les commissaires sont chargés de représenter l'intérêt général de l'Union, indépendamment de leur appartenance nationale. De son côté, le Conseil, com-

posé des représentants des gouvernements de chaque État membre, tout en s'efforçant de travailler au bien commun de l'ensemble fait valoir la particularité de chaque contexte. Quant aux parlementaires européens, élus au suffrage universel direct, ils sont garants de la diversité de la population européenne.

Par ailleurs, si certaines politiques relèvent exclusivement de l'Union comme la politique commerciale ou la politique monétaire, bien d'autres domaines sont gérés conjointement par l'Union et les États membres (compétences partagées) ou ne font l'objet d'intervention de l'Europe qu'en soutien (compétences d'appui) ; c'est le cas par exemple de la politique familiale. Cette répartition des rôles permet de respecter l'histoire et les spécificités culturelles des différents pays et de prendre les décisions au meilleur niveau possible, selon le principe de subsidiarité contrôlé par les Parlements nationaux.

Enfin, dans le fonctionnement quotidien de l'Union, la diversité linguistique est garantie. Les textes doivent être disponibles dans les langues de l'Union ce qui fait des traductions l'un des postes de fonctionnement les plus élevés du budget communautaire.

11. La crise actuelle de l'Europe : une crise de croissance ?

De multiples facteurs expliquent sans doute cette crise de confiance.

Il est d'abord plus difficile pour les dernières générations qui n'ont jamais connu la guerre de mesurer le chemin parcouru et d'envisager ce qu'a apporté l'Europe. Il est aujourd'hui naturel de vivre en paix, de se déplacer sans difficulté au sein de l'Union, d'aller faire des études ou d'aller travailler dans un autre État membre. Ce n'était pas le cas il y a 50 ans.

Il est aussi difficile d'imaginer ce qu'aurait été notre pays sans l'Europe. Y compris dans la crise qui sévit depuis 2008, il est plus facile de pointer les insuffisances des politiques, l'inertie de «Bruxelles», de dénoncer l'Euro que de mesurer ce que nous avons évité grâce à l'Europe, grâce à l'Euro. Et pourtant... Les

responsables politiques n'aident d'ailleurs guère à cette prise de conscience, eux qui ne cessent de charger l'Europe de tous les maux et mesures impopulaires pour se réserver le beau rôle.

Pourtant, bien des sujets ne peuvent être traités qu'à ce niveau. Aucun État membre ne peut à lui seul sauver et faire valoir le modèle social européen, peser dans les négociations sur le climat, espérer avoir une influence dans le règlement des grands conflits, influencer sur les grands enjeux du moment.

Nous ne souffrons pas de trop d'Europe mais de pas assez d'Europe.

Sans doute l'Europe est-elle à un tournant. Parce qu'elle n'apparaît plus aux yeux de beaucoup comme une évidence, il faut impliquer davantage les citoyens dans les choix, dans les projets que nous souhaitons porter ensemble, dans ce que nous voulons dessiner pour l'avenir, dans le type d'Europe que nous souhaitons construire. La participation est un principe défendu par la doctrine sociale de l'Église : avoir non seulement la possibilité de participer, mais aussi le devoir de participer.

Les élections qui approchent renforceront le pouvoir des citoyens dont le vote déterminera le choix du prochain président de la Commission : c'est une première ! Sommes-nous prêts à nous investir et à travailler avec d'autres, au-delà de nos frontières, pour travailler au bien commun des Européens ?

12. Comment les jeunes générations peuvent-elles s'approprier le projet européen ?

Une des difficultés pour s'approprier le projet européen tient peut-être au fait que nous vivons dans une société de consommation qui valorise le présent, voire l'éphémère, au détriment du temps long. Pour comprendre les enjeux de l'Europe, le présent ne suffit pas. Il faut faire le détour par le passé, regarder d'où nous venons, de ce continent déchiré par trop de guerres.

Puis mesurer le chemin parcouru, évaluer ce qui va bien aujourd'hui mais aussi ce qui va mal en Europe et dénoncer les dérives technocratiques, ultra-libérales ou autres. Mais surtout,

cela demande de se projeter dans l'avenir, de réfléchir à quelle Europe nous voulons. C'est aux jeunes générations d'aujourd'hui d'imaginer le monde dans lequel ils souhaitent vivre demain et d'essayer de mettre tout en oeuvre pour que ce monde offre une place et une vie digne pour tous. Cela implique une confiance dans l'avenir, une

confiance que le meilleur est toujours possible, même s'il n'est jamais acquis. Une confiance que les chrétiens puisent dans leur foi et c'est pour cela qu'ils ont une responsabilité particulière dans le monde et aussi dans la construction de l'espace de paix qu'est l'Europe.

**Monique Baujard, Marie-Laure Dénès,
Service national Famille et Société**

Père Jean Le Frère

Né le 20 Janvier 1926 à Saint Dolay, il a été ordonné prêtre à Vannes par Monseigneur Le Bellec le 29 juin 1950. Il est décédé le 8 avril 2014 à Vannes. Ses obsèques ont été célébrées à Saint Dolay, le 11 avril 2014. Son corps repose dans le cimetière communal.

Ses nominations successives :

Étudiant à l'institut grégorien, Paris, octobre 1950. Professeur et organiste à Sainte-Anne-d'Auray en septembre 1952. Aumônier du juvénat des Frères à Kérozer, le 30 septembre 1961. Aumônier de l'école Saint-Joseph de Vannes le 29 septembre 1962. Aumônier de l'hôpital-hospice d'Hennebont, le 18 septembre 1970. Responsable de l'aumônerie des hôpitaux, le 5 août 1983, tout en restant aumônier de l'hôpital d'Hennebont. Aumônier du Foyer Saint-Vincent à Muzillac, avec l'agrément de l'administration, le 9 septembre 1994. Il se retire à Vannes en 2013.

Le Père Jean-Eudes Fresneau, curé doyen de Muzillac, a fait l'homélie de la célébration de ses obsèques. Extrait : « Pour ses obsèques, Jean souhaitait que l'on parle simplement de Jésus-Christ... Le mieux est de laisser Jean parler lui-même du Seigneur Jésus. Il a écrit ceci :

« Jésus Christ donne sens à la vie, un sens à la mort, un sens à l'amour ; Jésus Christ, c'est la vie de l'esprit, la lumière qui éclaire tout être humain en ce monde ; tout être humain veut comprendre, espérer, aimer et être aimé. C'est à quoi répond la foi qui est le sens de la vie avec le Dieu de Jésus Christ, l'espérance qui est le paradis ; et la charité qui comprend toutes les formes de l'amour. La foi, l'espérance et l'amour sont les trois énergies et l'esprit du christianisme : c'est la ' Bonne Nouvelle ' qui se cherche et se trouve en Jésus Christ... Bonne Nouvelle à proposer à tous les humains, croyants ou non, pour que, dans leurs malheurs, ils aient un vrai bonheur spirituel, 'sur la terre comme au ciel' ».

Jésus a souffert la Passion et il est ressuscité pour que tous les humains vivent en communion. Alors, plus que jamais, puisons sans cesse dans l'Évangile et l'Eucharistie de Jésus Christ cette communion de foi, d'espérance et de charité dont notre monde a tant besoin.

Congrégation des Sœurs du Sacré-Coeur de Saint-Jacut-les-Pins

Lucie Brault (Clothilde) décédée le 15 avril à l'âge de 91 ans dont 72 années de vie religieuse.
Anne-Marie Chauvel (Alain-Marie) décédée le 20 avril à l'âge de 90 ans dont 67 années de vie religieuse.

Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria, Plumelin

Anne-Marie Huguet (Louise Maria) décédée le 8 avril à l'âge de 86 ans dont 63 années de vie religieuse.
Louise Cadoux (Marie Paul Joseph) décédée le 11 avril à l'âge de 81 ans dont 61 années de vie religieuse.



Agenda - mai 2014 Monseigneur Centène

Ven 2 : pèlerinage des chrétiens célibataires à Sainte-Anne-d'Auray.

sam 3 et dim 4 : ouverture des 20 ans du Tro Breiz à Sainte-Anne-d'Auray.

Sam 10 : 10h, rencontre de jeunes confirmands.
18h, messe des 80 ans de la béatification du Bienheureux Pierre-René Rogue, à la cathédrale de Vannes.

Dim 11 : messe anniversaire à l'occasion des 100 ans du Père Guillemot, à Groix.

Mar 13 et mer 14 : conseil épiscopal long.

Jeu 15 et ven 16 : conseil presbytéral.

Sam 17 : journée diocésaine du Secours Catholique, à Ploërmel.
18h, confirmations pour le Pays de Guer, à Sérent.

Dim 18 : journée des néophytes, à Penboc'h.

Du lun 19 au mer 21 : rencontre des Évêques de la Province, à Angers.

Jeu 22 : charte des aumôniers d'hôpitaux.
15h, conseil de tutelle, évêché.

Sam 24 : 17h, confirmations à Allaire.

Du 26 mai au 1^{er} juin : pèlerinage diocésain à Lourdes.

Recherche

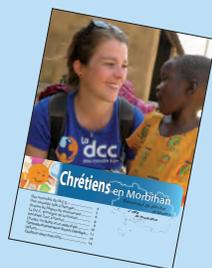
● L'école Saint-Joseph - Saint-Vincent-Ferrier à Vannes, cherche une statue de Saint-Vincent-Ferrier (don ou vente à petit prix) pour installer dans une petite niche. Hauteur entre 40 et 60 cm pour un socle de 10cm x 10 cm maximum.

École Saint-Vincent, Vannes : au 02 97 47 11 55

● La paroisse de Pluneret recherche deux prie-Dieu en bon état pour les mariages.

Presbytère de Pluneret, 02 97 59 39 07

Photos de couverture
(droits réservés) :
Claire, volontaire DCC
au centre Yves Plumey,
au Cameroun.



**Le prochain numéro
de votre journal diocésain
paraîtra le 30 mai 2014.**

Directeur de publication :

Père Robert Glais.

Rédacteur en chef : Philippe Josse.

Journalistes :

Isabelle Nagard, Valérie Roger.

Adresse : Revue diocésaine

Maison du diocèse,

55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241,

56007 Vannes cedex

Tel. 02 97 68 16 51

chretiensenmorbihan@diocese-vannes.fr

Impression :

IOV Communication – Arradon

CPPAP 0215 L 86084

Bulletin d'abonnement

Nom:

Prénom :

Adresse:

.....

Code postal :

Ville :

- 1 an, 35 €
- 1 an découverte jeune (-30 ans), 25 €
- 2 ans, 65€
- Soutien (1 an), 50 €
- Étranger (par avion), 40 €

À retourner à :

Abonnement - Maison du diocèse

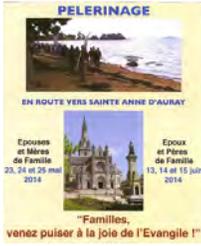
55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241,

56007 Vannes cedex

Joindre à ce coupon votre chèque

à l'ordre de "ADV - Chrétiens en Morbihan".

En cas de réabonnement merci d'indiquer votre numéro d'abonné.



Si la date est trop juste pour le pèlerinage des épouses et mères de familles, il est encore temps de s'inscrire pour celui des époux et pères de famille. Du 13 au

15 juin, a lieu un week-end de marche, d'enseignement, de réflexion, de prière et d'entraide fraternelle, pour rendre grâce de l'année écoulée et confier au Seigneur, son couple, sa famille. Accompagnés par le Père Arnaud Calonne, et d'autres prêtres, le groupe partira d'Arradon, et se mettra en route vers Sainte-Anne-d'Auray en passant par Penboc'h, Le Moustoir, Saint-Avoye...

Renseignements et inscriptions : pele.peme.sainteanne@gmail.com

Il est temps de s'inscrire



Organisé par la Communauté du Verbe de Vie, le festival des familles ce sont cinq jours qui donnent un nouveau souffle nouveau à toute la famille

! La recette ? Des conférences pour les parents, des activités pour les enfants, un Camp-jeunes pour les 14/ 17 ans, et pour tous : louange, messe, adoration, temps d'écoute, de confession, un grand jeu scénique, de la détente en famille.

**Renseignements et inscriptions : festival.familles@leverbodevie.net
Date limite 30 juin 2014**



Pour bien commencer les vacances, les collégiens ont rendez-vous du 5 au 8 juillet, à Sainte-Anne-d'Auray. Le Festi'Jeunes est un camp sous tentes organisé spécialement

à leur intention par le sanctuaire de Sainte Anne, le Service de pastorale et d'évangélisation des Jeunes, le Service des Vocations du Morbihan et le Pôle jeunesse du Finistère.

Renseignements et inscriptions : www.cpj56.org/



Les jeunes morbihannais de 11 à 20 ans et jeunes en situation de handicap jusqu'à 25

ans peuvent découvrir Lourdes et son message, cet été, du 18 au 23 août. Ils vivront une très belle semaine avec d'autres jeunes du Morbihan et des pèlerins du monde entier.

Au programme : temps tous ensemble et par équipe (témoignages, enseignements, célébrations, échanges, veillées...), découverte de Lourdes, du thème «Lourdes, joie de la conversion», balade, fête du pardon, rencontre de témoins... Le voyage se fera en car et le logement en hôtel, sauf pour les lycéens (hébergement sous tente au camp des jeunes). Le prix, 237 €, ne doit pas être un obstacle (équivalent Bons Vacances, chèques vacances acceptés).

Renseignements et inscriptions : Philippe Rahon, au 06 67 43 57 35



Nées dans les années 50, les Mariapolis sont ouvertes à tous pour vivre l'Évangile, aller à la rencontre de chacun sans faire de distinctions, expérimenter qu'un monde

fraternel est possible. Plusieurs centaines de Mariapolis ont lieu chaque année dans le monde, comme chaque été, les Focolari se réunissent à Ploërmel du 26 au 30 juillet.

Renseignements et inscriptions sur : www.focolari.fr